

Déclaration liminaire

Ce CTL s'ouvre dans une période inédite de notre histoire.

Au seuil de cette année nous ne pouvons souhaiter qu'une meilleure année que la précédente.

Mais il y a des moments intangibles dans notre vie et surtout dans notre vie professionnelle.

En 35 ans de carrière administrative je me demande si j'ai connu un comité technique emploi sans suppressions d'effectifs.

Malgré toutes les réformes de structure, réorganisations, subies ou voulues, les agents subissent année après années cet état de fait.

L'entente CFDT /CFTC votera contre ce point traitant de la situation des emplois

Par cet acte symbolique nous voulons montrer notre désaccord

Concernant les autres points à l'ordre du jour nous sommes d'accord pour en débattre.

Nous demandons l'annexion de cette déclaration liminaire au PV de ce CTL.